



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 19207

Texte de la question

M. Dominique Baudis appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la culture du soja. En effet, dans ses propositions de réforme de la politique agricole commune, la commission de l'Union européenne propose de réduire fortement le soutien aux cultures d'oléagineux. Ces propositions ont été confirmées en mars de cette année. Les études récentes du ministère de l'agriculture montrent que ces propositions affaibliraient les résultats des exploitations cultivant une part significative d'oléagineux plus nombreuses au sud de l'Europe et les inciteraient à réduire les surfaces de ces cultures. Ces propositions affecteraient particulièrement la culture de soja dont il faut craindre, dans ces conditions, la quasi-disparition en culture irriguée et en culture sèche. Cette culture est très déficitaire en Europe et des marchés spécifiques doivent être approvisionnés par des productions européennes. D'autre part, sa contribution à la préservation de l'environnement est bien connue. Ces avantages justifient le maintien d'un certain volume de production qui pourrait être assuré par la définition d'une aide spécifique pour les zones traditionnelles de production. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui faire savoir les solutions qu'il envisage de proposer pour atteindre cet objectif.

Texte de la réponse

Les propositions de réforme de la PAC dans le secteur des cultures arables, visant à aligner les aides aux cultures oléagineuses au niveau des aides céréalières, sont irrecevables en l'état. Cet alignement des soutiens risque en effet de pénaliser les cultures oléagineuses et de provoquer une diminution significative des surfaces en oléagineux, dont le soja. Face à ce risque, la France, lors de la négociation sur la réforme de l'Agenda 2000, s'attachera à obtenir un statut spécifique pour les oléagineux afin de préserver la compétitivité de ces cultures par rapport aux céréales.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baudis](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19207

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 1998, page 5135

Réponse publiée le : 23 novembre 1998, page 6385